

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (2011)

**Heft:** 1919

**Artikel:** La Suisse et la FAO

**Autor:** Franchini, Federico

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1025782>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Suisse et la FAO

Federico Franchini • 20 juillet 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18115>

## Entre l'exploitation familiale et les multinationales agroalimentaires, mon cœur balance

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ([FAO](#)<sup>10</sup>), la plus importante agence des Nations Unies en terme de budget (plus d'un milliard de dollars) et d'effectifs (3600 employés), est souvent très critiquée, notamment pour son incapacité à résoudre le défi de la faim.

Dans le contexte actuel, la gestion des problèmes alimentaires et agricoles n'est certainement pas simple. Dans son action, la FAO doit tenir en compte des énormes enjeux sociaux, environnementaux, économiques et géopolitiques de l'agriculture.

Les relations entre la Suisse et la FAO ont connu des hauts et des bas. Dans le cadre des critiques adressées à l'organisation par plusieurs Etats membres lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire tenu à Rome en novembre 2009, la Suisse avait menacé de détourner vers la Banque mondiale une partie de sa contribution financière (7 millions par an).

La principale critique concernait le manque d'efficacité d'une l'organisation qui, selon la Suisse, a besoin d'une réforme importante de son système de

gouvernance. L'entretien entre Doris Leuthard et le directeur général de l'organisation, le Sénégalais Jacques Diouf, avait été qualifié de «dur<sup>11</sup>» par Hans Joerg Lehmann, représentant de la Suisse à la FAO.

Depuis, les relations entre la Suisse et la FAO semblent s'être améliorées. A fin juin, la Conférence de la FAO a élu son nouveau directeur général, le Brésilien José Graziano da Silva<sup>12</sup>. En exprimant l'espoir que se poursuivent les réformes de l'institution, la Suisse s'est félicitée<sup>13</sup> de cette nomination. Elle considère comme cruciale<sup>14</sup> la poursuite des réformes de la gouvernance mondiale en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire. En effet, la Confédération attache une grande importance à la réussite de la politique de la sécurité alimentaire menée à l'échelle mondiale.

## Une agriculture durable

La Confédération considère comme prioritaire le renforcement des normes de durabilité et la mise en œuvre «*de mesures au niveau global destinées à soutenir une agriculture durable fondées sur une gestion efficiente des ressources*». Elle collabore à cette politique par des programmes comme celui lancé en 2008 par la Direction du développement et de la coopération (DDC).

Le Programme global Sécurité alimentaire<sup>15</sup> (PGSA), une section de la DDC, représente la Suisse auprès des institutions et des programmes multilatéraux dans les domaines de l'exploitation agricole et de la recherche agraire. Visant à assurer la sécurité alimentaire sur le long terme, le PGSA collabore avec le secteur privé, les instituts de recherche et les acteurs de la société civile. L'objectif est le développement continu d'une agriculture multifonctionnelle et durable basée sur les entreprises familiales.

## Initiatives multilatérales

En matière agricole, la Suisse est très active à l'échelle multilatérale. Elle figure parmi les 30 Etats qui, le 24 juin dernier, ont signé la charte de l'Alliance mondiale de la recherche sur le gaz à effet de serre en agriculture<sup>16</sup> créée en 2009 en marge de la Conférence de Copenhague sur le climat.

On peut également mentionner l'initiative lancée par la FAO et soutenue financièrement par la Suisse, destinée à mobiliser le secteur de l'alimentation et de l'agriculture en faveur de l'économie verte ([GEA](#)<sup>17</sup>) en prévision de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui aura lieu l'année prochaine à Rio de Janeiro (Rio + 20). L'agriculture contribuant de

manière importante à l'émission des gaz à effet de serre (14%), l'initiative permettra d'explorer l'empreinte écologique de la production agricole et alimentaire, ainsi que d'évaluer les scénarios alternatifs de développement et les options politiques pour faire face aux défis de la sécurité alimentaire et du développement durable.

### **Un cadre normatif non contraignant**

Ce genre d'initiatives est certes intéressante. Mais, conçue dans un cadre normatif international non contraignant, elle ne garantit pas des résultats à la hauteur des intentions proclamées. C'est dans ce cadre non obligatoire que s'inscrivent par exemple la Convention sur la biodiversité <sup>18</sup> et le Traité international sur les ressources phylogénétiques <sup>19</sup>.

Par contre le cadre normatif de l'OMC prévoit des sanctions économiques contre les Etats qui ne respectent pas ses normes. Mais l'OMC ne se préoccupe pas du droit à l'alimentation, droit que la

Suisse invoque vis-à-vis de la sécurité alimentaire.

C'est pourquoi la nouvelle direction de la FAO devrait viser à ce que l'organisation joue un rôle plus incisif dans la prise de décision en matière de politique économique et commerciale lorsque celle-ci ont un impact sur le système alimentaire mondial. La Suisse pourrait s'engager pour que le cadre des Nations Unies devienne le centre de la gouvernance mondiale, comme l'a d'ailleurs préconisé Doris Leuthard <sup>20</sup> lors de la dernière Assemblé générale.

### **Le pouvoir de l'industrie agroalimentaire**

La gouvernance de la sécurité alimentaire se heurte également au pouvoir d'une industrie agroalimentaire de plus en plus concentrée et qui contrôle la production, le commerce et la distribution des produits agricoles. Deux entreprises suisses, Syngenta et Nestlé, sont des acteurs significatifs de l'oligopole mondial de l'agro-alimentaire, comme le montre un excellent document <sup>21</sup> publié

par la Déclaration de Berne.

D'une part donc la volonté affichée par la Suisse de développer une agriculture durable basée sur des entreprises familiales, de l'autre un système agroalimentaire mondial aux mains d'un petit nombre d'acteurs économiques. Comme le souligne le rapporteur des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, le «déséquilibre de pouvoir <sup>22</sup> » entre les grandes multinationales et les paysans fait que ces derniers se trouvent en position de faiblesse lors qu'il doivent négocier les prix de vente des récoltes ou d'achat des produits.

De ce fait, les politiques visant combattre la concentration excessive dans la branche alimentaire et les abus de certains acteurs ayant acquis une position dominante, ainsi que la limitation de l'influence politique des multinationales agroalimentaires constituent également une dimension essentielle de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire.